

Réunion du mardi 07 juin 2016

Sujet : Comité de quartier C1 et C3

EN PRESENCE DE :

Patrick TRIFFAUT, Maurice MERABET, Jean-Luc GRENOL, Eve VERSCHELDE, Claudine AUBRY, Anyck TOURRE, Claudette MAZELLIER, Bénédicte BEYAERT, Céline BARRAS, Thierry MAURIN, Jean-Michel CATELINOIS, Catherine SEGUIN, Romain ENTAT, Marie-Laure SIGNORET, Suzanne TRUONG.

OBJECTIF DE LA REUNION :

L'objectif de cette réunion est de faire connaissance les uns avec les autres, entre habitants du même quartier, parler des prochaines missions qui vous attendent, faire le point sur les projets et travaux en cours, recueillir vos premières remarques et répondre à vos interrogations.

Lors de la première réunion, en février, nous vous avons présenté le périmètre des 5 quartiers, la démarche et le fonctionnement de cette instance de démocratie participative et nous avons vu les projets en cours, l'actualité des quartiers et recueilli les noms des premiers volontaires par quartier.

RAPPEL :

Les comités de quartier, qu'est-ce c'est ?

- Une action publique qui se discute à plusieurs voix pour porter celle de l'intérêt général
- La conjugaison du quotidien et de l'avenir au gré de l'évolution des dossiers et du rythme de chaque comité de quartiers
- Un outil supplémentaire qui ne remplacera ni les réunions de quartiers, ni les visites de quartiers du Maire, ni les réunions publiques, ni le Conseil des Sages, ni le Conseil Municipal, ni le CMJ

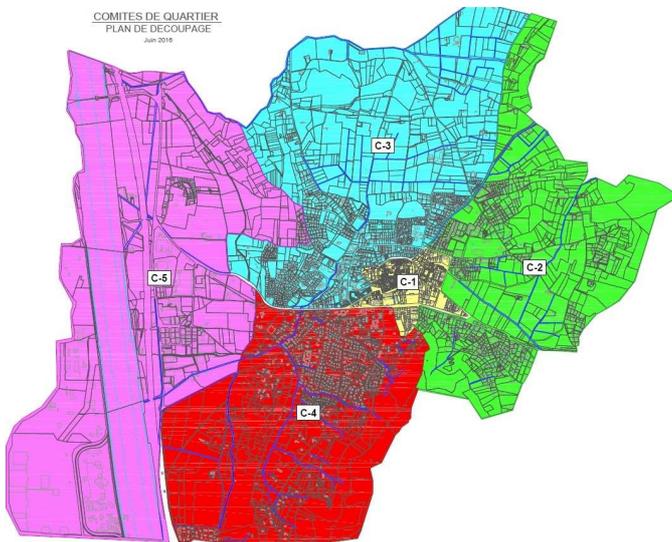
A quoi vont servir les comités de quartiers ?

- Un outil de proximité citoyenne en plus, au service des Tricastins
- Ecouter les citoyens et les associer aux décisions qui concernent leur quartier
- Avoir des relais dans chaque quartier pour agir efficacement
- Réagir vite et bien aux dysfonctionnements du quotidien
- Initier une logique de projet de quartier en pensant leur évolution : (aménagement, infrastructures nécessaires, qualification des rues.....)

- Envisager, si la dynamique fonctionne, d'attribuer des budgets participatifs aux comités de quartiers

⇒ *MONSIEUR LE MAIRE : On sait que l'on ne peut pas prendre les décisions sans vous, seulement entre élus. Alors on a lancé des instances de démocratie participative, comme le Conseil des Sages depuis déjà 4 ans, et le Conseil municipal des jeunes, puis les comités de quartier. C'est vous qui serez au plus proche de la population. On va rediscuter ensemble du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Paul-Trois-Châteaux : comment réaménager les quartiers, les réserves foncières, le droit de préemption en cas de vente, etc. Avec cette démarche, nous souhaitons que les administrés soient impliqués et conscients des coûts, des délais administratifs, etc.*

PERIMETRES DES DIFFERENTS QUARTIERS



⇒ *MONSIEUR LE MAIRE : Pour les Comités de quartier, la ville a été scindée en 5. (Ces comités ne remplacent pas les visites de quartier qui vont être reprises cet été). La ville n'a pas une structure homogène, et chaque quartier rencontre des problématiques différentes. (EX : le C5 : PPI, nucléaire..., le C4 : en développement si la préfecture nous donne l'autorisation, le C2 peu de construction sinon en zone d'éboulement, il n'y a plus beaucoup de zones constructibles)*

(voir carte jointe au compte-rendu)

VOS PREMIERES MISSIONS

- **Nommer un Référent (et suppléant)** par comité de quartier en charge de :
 - Instaurer un dialogue de proximité entre le quartier et la municipalité
 - Être le porte-parole des habitants de son quartier : recueillir les remarques et interrogations avec l'aide des autres volontaires
 - Animer les réunions internes à chacun de vos quartiers
- Choisir un nom pour votre comité de quartier qui soit le plus représentatif possible du groupe de quartiers
- Rédiger une charte des Comités :

Afin d'émettre un règlement commun à tous les comités de quartiers, les modalités de fonctionnement, de financement, d'investissement, etc.

⇒ **MONSIEUR LE MAIRE** : A partir de maintenant, les salles municipales sont à votre disposition pour organiser des rencontres de Comité de quartier, si vous le souhaitez. Il vous sera demandé de prévenir la mairie, pour la réservation de salle (environ 15 jours à l'avance), et aussi si vous souhaitez la présence du service communication ou d'un élu à votre réunion. (Vous pouvez envoyer un mail au service communication avec votre demande). L'objectif « idéal » pour ce lancement est de réunir 10 à 15 personnes volontaires dans chaque quartier pour commencer à travailler. Si besoin, nous vous mettrons à disposition des flyers indiquant que le Maire soutient votre démarche.

Le but est de rédiger une charte commune à chaque comité de quartier. Si vous le souhaitez, nous pourrions vous mettre à disposition des ébauches de charte. Romain ENTAT pourra vous aider pour ce projet. Evidemment, vous n'avez aucune cotisation à payer.

ACTUALITES ET PROJETS

Projets en cours

D'ici 2020, plusieurs projets devraient voir le jour. Pour cause de contrainte budgétaire (arrêt d'EURODIF et cotation), le rythme de réalisation est ralenti.

Toutefois, nous sommes en réflexion autour de plusieurs projets, à venir :

- Rénovation de Saint-Paul 2003
- Rénovation de l'îlot Juiverie et mise en valeur du patrimoine : en attente du permis de construire
- Construction de la Maison de santé : L'architecte a été choisi, et sera révélé prochainement. Le chantier est estimé à 1 M€. La livraison est prévue pour fin 2017. Le bâtiment est installé derrière les taxis boyer (à partir du rond-point). Il accueillera 19 professionnels de santé (au démarrage) dont 3 médecins. A terme, 5 médecins.
- Réaménagement de la place de l'Esplan : demande d'expropriation en cours
- Aménagement de la route de Clansayes pour diminuer les nuisances (bruit, vitesse et trafic) : La maîtrise d'œuvre est choisie. Les études sont en cours et les travaux seront réalisés début 2017. Une présentation du projet sera réalisée à la réunion de quartier de Clansayes. Monsieur le Maire s'engage à avertir tous les référents quand une réunion se tient dans un quartier particulier.

QUESTION DE LA SALLE : Est-il possible d'avoir un état des lieux des choses qui seront faites dans notre quartier ?

REPONSE DU MAIRE : Après le conseil municipal de décembre 2016, celui durant lequel le budget est voté, une réunion avec les référents (ou par quartier) sera organisée pour présenter le budget des projets par quartier.

⇒ **MONSIEUR LE MAIRE** : Saint-Paul a beaucoup d'infrastructures vieillissantes, la municipalité lance un projet d'avenir « Saint-Paul 2030 », pour construire le Saint-Paul de demain, même au-delà du mandat. Un travail préliminaire sera fait et présenté à la population. Les grandes lignes de Saint-Paul 2030 et la physionomie de la future ville seront exposées et vous pourrez nous donner votre avis puis

amendez ce projet. Votre œil et votre présence dans les quartiers pourront nous apporter des informations du quotidien, des choses dont on n'a pas forcément conscience. (Problème de circulation, haie à couper, etc.)

TOUR DE TABLE : Vos premières idées pour Saint-Paul 2030 ?

- Développement durable, bio = amorcer une culture bio, boire du vin bio, organiser des challenges avec les agriculteurs autour de la ville, développer les circuits courts et les caves coopératives. Encourager le commerce local.
- Mettre un centre-ville piéton
- Préciser l'orientation du projet : industriel, touristique... (précision : à partir du 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes prend la compétence du tourisme – A Saint-Paul on souhaite un tourisme autour du bio, du patrimoine, différent de Pierrelatte qui cherche un tourisme de masse avec la ferme aux crocodiles –
- On peut anticiper les pertes dues à la fermeture prochaine de la centrale et en parler dès maintenant.
- Logement collectif : exemple des Pialon sont vieillissants (co-propriétés privés) : que faire ?
- Remarque : Les commerçants ne respectent pas leurs horaires ou sont fermés

COMPLEMENTS APPORTES PAR MONSIEUR LE MAIRE :

- ⇒ *Sortie d'autoroute : étude du trafic sera réalisée en juillet / août*
- ⇒ *La CCI Drôme lance une enquête sur le commerce actuel à Saint-Paul : cela nous donnera une ébauche de réponse pour faire mieux fonctionner les commerces.*
- ⇒ *D'ici 2030, le nucléaire sera sûrement arrêté. Il faut penser aux emplois qui vont être supprimés. Le démantèlement représente 1/10^e du personnel, et les autres employés devront être « recyclés » ailleurs. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place la zone des Patis : créer de l'emploi et compenser cette perte.*

QUESTION DE LA SALLE : *Qu'en est-il des logements sociaux pour SP3C ?*

REPONSE DU MAIRE : *Quota atteint pour la ville. Dans les nouveaux lotissements, 10 % sont réservés aux logements sociaux.*

Actualités des quartiers

• Quartier C-1

- Remplacement des menuiseries des logements **rue des Ecoles** (Elle sera interdite à la circulation du 22 juin au 8 juillet pour permettre le changement de la toiture du bâtiment situé au n°8).

- Poursuite de l'opération de remplacement des menuiseries du **gymnase du Resseguin** avec du double vitrage et suppression de l'accès aux toitures (pour plus de sécurité)
- Poursuite des travaux sur l'îlot de la Juiverie
- Construction d'un **nouveau columbarium au cimetière** à l'automne.

• Quartier C-3

- Pose de l'éclairage public cet été à la **Promenade des jardins**, et entretien des espaces verts à la rentrée. Les espaces verts ont été dessinés par le Lycée Agricole de Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Mise aux normes de la **cantine Gony** : il y aura sûrement une évolution pour donner davantage accès à cet établissement
- **Travaux de sécurisation à l'école du Plein Soleil** : installation d'un portail automatique et d'un portillon pour gérer les passages.
- **Sur tout le tour de ville** : Installation de 5 containers (5m³ de volume l'équivalent de 7 bacs sur roues de 660 L) à ordures ménagères enterrés en Centre-Ville : Les containers ont été livrés le 01/06. Cette semaine, réfection autour des containers. Les travaux seront légèrement plus longs sur le container de la Tour Neuve. Une fois installé, le ramassage se fera 1 fois par semaine.

COMPLEMENTS APPORTES PAR MONSIEUR LE MAIRE :

On essaye de régler le problème des commerçants soit on met un local à leur disposition avec une taxe exceptionnelle ou ils tentent de rentrer dans le cadre de la TOEMI – Fonctionnement nominatif avec badge. Aujourd'hui 4 containers ont été posés.

Pour les résidences privées, la commune peut contribuer au coût d'installation (il faut savoir que pose/installation = 5000 € et génie civil = 5000 €). Soit il sera mis en place une taxe incitative par foyer, soit le coût total sera divisé par le nombre d'utilisateurs de la résidence.

• Quartier C-4

- **La rue du Serre Blanc** sera dotée de trottoirs larges au mois de juillet. En parallèle sur ce chemin, la mise aux normes des trottoirs prévue initialement cet été est reportée à l'automne, pour intégrer l'enfouissement des réseaux électriques et Télécom au chantier.
- Création de trottoirs et installation de l'éclairage public sur le **Chemin de Bousous** prévues cet été.

• Quartier C-2

- **Chemin des Goumoux** : le parking sera entièrement rénové. Le chantier prévoit l'abattage des pins, la reprise de l'enrobé et la mise en peinture des places de stationnement.

REMARQUE DE LA SALLE : A Serre Blanc, il faudrait retirer les bornes plastiques gênantes. Aussi, les parents stationnent n'importe comment quand ils viennent chercher leurs enfants à l'école.

PRESENTATION DE L'APPLICATION MOBILE

- Développement d'un nouvel outil pratique pour les tricastins (informations pratiques, actualités, agenda, etc. le tout à portée de main)

Quelle utilité pour les Comités de Quartiers ?

- Un outil d'actions qui vous donnera la parole : Depuis l'application vous aurez la possibilité d'alerter la municipalité en cas d'incident sur la voirie, de danger, de problème d'éclairage public, de dégradation des espaces verts... Cependant, elle sera disponible pour tous les utilisateurs de l'application, pas seulement les référents.

La fonctionnalité « Signalement » :

- Elle permettra de recueillir rapidement vos signalements et de gagner en efficacité

Principe :

1. Vous constatez un dysfonctionnement.
2. Depuis l'application, vous sélectionnez la rubrique « Signalement », puis vous prenez une photo et ajoutez une description.
3. Le signalement est directement envoyé à la mairie.

A VOUS LA PAROLE

REMARQUES ET QUESTIONS DE LA SALLE :

1. Pour le principe des « Voisins Vigilants » c'est parfois difficile avec les grandes haies. (ex : quartier EDF) on ne voit pas ce qui se passe de l'autre côté.
2. De nombreux coffrets électriques sont ouverts dans la ville.
⇒ *REPONSE DU MAIRE : Ce fait a été signalé à ENEDIS (ex-ERDF) à plusieurs reprises.*
3. Place de la libération : Création d'un passage piéton ?
⇒ *REPONSE DU MAIRE : La création du passage piéton a été reportée. On rencontre des problèmes des structures de voie (avec le commerçant). On réfléchit à savoir si on ne va pas enlever les pavés. Pour la Grande Rue, refaire le sol : en attente d'autorisation des architectes des bâtiments de France, mais la population s'inquiète de la vitesse de passage.*
4. Avenue Becquerel : Appréhension de la vitesse et problème de parking
5. Ecole Gony : problème de stationnement des parents
6. A l'entrée de la « Joie de vivre », mettre un panneau d'obligation de tourner

Les participants ont donné leur accord pour envoyer leurs coordonnées aux membres de leur quartier.

PROPOSITION DE REFLEXION : au Pialon - la Rue Lassagne

Un bout de terrain va peut-être être racheté et pour ajouter un parking et des places en épi. Qu'en pensez-vous ?

DEMANDES DE LA SALLE :

Il a été demandé à la municipalité de transmettre la carte des limites de quartiers ainsi qu'une carte par quartier aux membres des comités inscrits, ainsi qu'une liste des rues concernés par chaque quartier.

Il a été demandé l'élaboration de flyers pour démarcher les autres personnes du quartier.

Joint à ce compte-rendu, les coordonnées des membres des quartiers 1 et 3.

Si vous avez des idées pour le projet Saint-Paul 2030, ou pour toutes autres questions relatives aux comités de quartier, n'hésitez pas à écrire au service communication : communication@mairie-sp3c.fr